



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

BLANQUET Marguerite, **BONFANTI** Djamilia, **COURVEILLE** Martine, **LEYMARIE** Muriel, **SELAM** Fatima, **SOMEN** Didier, **SOURDIN** Anne, **TIREFORT** Jean-Michel, **TOUZANI** Rachid, **VIDAL** Suzette.

Membres excusés : 9

AZAM Martine, **BLAVIER** Yveline, **DURAND** Rosette, **MILESI** Marie, **ORRIT** Didier, **PLO** Pascal, **REDO** Aline, **ROMIGUIER** Valérie, **SZCZEPANIAK** Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	9

Numéro :

28/09/2023-12

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE L'ACTION « ATELIER CHANTIER D'INSERTION DU CARMAUSIN-SEGALA » POUR 2022 ET 2023

Le dispositif permet de conjuguer :

- La mise ou la remise en situation d'emploi, dans le cadre d'activités axées sur la valorisation du patrimoine bâti et sur l'entretien des espaces verts définis avec la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et les communes qui la constituent,
- Un accompagnement socio-professionnel individualisé des bénéficiaires dans la construction d'un projet professionnel viable et cohérent au regard du marché de l'emploi,
- Une acquisition de savoir-faire et de savoir-être nécessaires sur le marché du travail,
- Une reprise de confiance en soi par le biais d'une expérience professionnelle valorisante, constructive et basé sur un travail en équipe,
- La levée de freins socioprofessionnels empêchant le retour à l'emploi de manière pérenne (manque de qualification, absence de mobilité, problèmes financiers, difficulté d'articulation des temps de vie, problématiques linguistiques, problématiques de garde etc.).

Cette mission peut être cofinancée par le Programme FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences, dans le cadre de l'appel à projets du Département.

Plan de financement 2022 et 2023 de l'action « Atelier Chantier d'insertion du Carmausin-Ségala »

Le Président présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2022 et 2023 :

Type	Année 1 - 2022		Année 2 - 2023		Total	
Total des dépenses	125 127,16 €	100,00 %	136 215,33 €	100,00 %	261 342,49 €	100,00 %
dont						
Dépenses directes	108 806,23 €	86,96 %	118 448,11 €	86,96 %	227 254,34 €	86,96 %
Dépenses indirectes	16 320,93 €	13,04 %	17 767,22 €	13,04 %	34 088,15 €	13,04 %
Total des ressources	125 127,16 €	100,00 %	136 215,33 €	100,00 %	261 342,49 €	100,00 %
dont						
Financement européen sollicité	75 076,00 €	60,00 %	81 729,00 €	60,00 %	156 805,00 €	60,00 %
Financements publics nationaux	43 144,03 €	34,48 %	43 048,00 €	31,60 %	86 192,03 €	32,98 %
Autofinancement	6 907,13 €	5,52 %	11 438,33 €	8,40 %	18 345,46 €	7,02 %

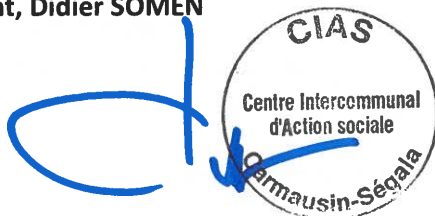
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement du dispositif pour l'année 2022 et pour l'année 2023,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe, et signer tous les documents afférents à la présente action.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
 Le Président, Didier SOMEN**



**La secrétaire de séance
 Martine COURVEILLE**

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **03 OCT. 2023**